



ACADÉMIE DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle de l'animation pédagogique

Corps d'Inspection

Inspecteurs de langues vivantes

Affaire suivie par :

Isabelle BARBIER

IA- IPR, coordonnatrice LV

Tél : 05 57 57 38 19

Mél : ce.ipr@ac-bordeaux.fr

Bordeaux, le 16/09/2026

**Les inspecteurs de langues vivantes étrangères et
régionales de l'académie de Bordeaux**

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de langues
s/c Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée langues vivantes étrangères et régionales

Chères et chers collègues,

Nous souhaitons la bienvenue à celles et ceux qui rejoignent les établissements de notre académie en tant que professeures et professeurs titulaires, stagiaires, élèves-professeurs, professeurs contractuels.

Nous adressons nos sincères félicitations aux lauréates et lauréats des concours.

Toutes nos pensées solidaires vont également à celles et ceux d'entre vous qui ont subi des évacuations, voire des dommages, dans le contexte des incendies qui ont frappé notre région cet été.

Merci à vous qui, à travers vos différentes missions, êtes engagés auprès des élèves, mais aussi, pour une partie d'entre vous, auprès de vos pairs en tant que formateurs, visiteurs-conseils ou conseillers pédagogiques.

Comme chaque année, vous retrouverez sur le portail interlangues (<https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/langues/>) des liens vers des informations nationales et académiques essentielles, ainsi que l'accès aux sites des différentes langues. Nous souhaitons également continuer à valoriser sur ces espaces vos projets pédagogiques : n'hésitez pas à faire parvenir à notre webmestre vos travaux (Rainer-Maria.Hankel@ac-bordeaux.fr).

L'équipe des IA-IPR de langues a le plaisir d'accueillir deux collègues en anglais, Mme Alix DELCROIX et M. Mark FITZPATRICK, suite au départ à la retraite de Mesdames Sue GALAND et Florence ESTRADÉ — que nous remercions vivement ici pour le travail accompli au sein de notre académie durant toutes ces années — ainsi qu'un collègue de russe, M. Christian LAFONT.

Dans ce courrier, nous avons souhaité attirer votre attention sur l'actualité pédagogique et quelques points importants de cette nouvelle année scolaire 2026-27.

Les inspecteurs ou inspectrices sur vos secteurs restent disponibles pour toute question d'ordre pédagogique ou didactique, conseil, souhait d'accompagnement de vos pratiques ou de votre réflexion en équipe de langue et inter-langues au sein de vos établissements.

Les inspecteurs de langues vivantes étrangères et régionales

Le thème du **climat scolaire** est une priorité de rentrée. Il n'est pas seulement l'affaire des équipes de direction, de la vie scolaire ou des personnels spécialisés : il se construit d'abord dans la classe, au quotidien, dans la relation que chaque enseignant entretient avec ses élèves.

Dans la classe comme dans l'établissement, un climat serein, sécurisant et exigeant favorise l'engagement, le sentiment d'appartenance et la réussite des élèves. La qualité des interactions pédagogiques, le sentiment de justice et la confiance sont ainsi au cœur de cette dynamique. Chaque geste professionnel compte : une consigne claire, une parole qui encourage, une attention portée à un élève qui décroche, une exigence accompagnée de bienveillance.

Pour mettre un cadre de travail sécurisant propice aux apprentissages dès le début d'année vous savez l'importance de bien accueillir les élèves, d'explicitier les attentes d'enseignement, les règles de classe à respecter, et de considérer les élèves dans leur diversité d'apprenants. C'est pourquoi chacun contribue directement au climat scolaire, dans l'établissement, dans la classe, au CDI, et en est un acteur essentiel. C'est dans cette même logique du bien-être à l'école que **l'année de la santé 2026-2027** prend toute sa place. La santé est définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme un état de complet bien-être physique, mental et social. Ainsi la santé et le bien-être de l'élève sont des composantes indispensables au sentiment de sécurité, à l'épanouissement et à la réussite scolaire.

Cette rentrée s'inscrit dans la dynamique du nouveau projet académique Terre d'Ambitions 2026-2030, qui place notamment au cœur de notre action la réussite de tous les élèves, la maîtrise des savoirs, l'équité entre les territoires et le développement professionnel des personnels.

Toutes les disciplines contribuent en outre à deux autres priorités : la maîtrise du langage, sans laquelle rien n'est possible et qui constitue un enjeu majeur d'égalité des chances, *a fortiori* à l'ère de l'intelligence artificielle, et la maîtrise du raisonnement scientifique, qui conditionne les progrès de l'esprit humain.

En langues vivantes étrangères et régionales, le choix des objets d'étude, la démarche actionnelle, la pédagogie par projets et l'évaluation fondée sur le CECRL viennent nourrir ces priorités. Une attention particulière à l'usage des cahiers et à la lecture (littérature notamment) au service des apprentissages est vivement encouragée.

Par le travail régulier de compréhension, d'expression, de médiation et de comparaison entre les langues, notre discipline contribue pleinement au développement des compétences indispensables aux apprentissages, à la réussite et à l'épanouissement des élèves.

Les nouveaux programmes college-lycée – mise en application RS2026

Vous retrouverez les nouveaux programmes d'enseignements communs et optionnels de langues vivantes étrangères pour les classes de collège et de lycée général et technologique [BO n°22 du 29 mai 2025](#)

Pour mémoire, l'**application progressive** est entrée en vigueur selon le calendrier suivant :

- rentrée 2025 : classes de 6^{ème} et de 2^{nde}
- **rentrée 2026 : classes de 5^{ème} et de cycle terminal**
- rentrée 2027 : classes de 4^{ème}
- rentrée 2028 : classes de 3^{ème}

Pour la rentrée scolaire 2026-2027, les [programmes de 4^{ème} et 3^{ème}](#) sont inchangés et restent donc en vigueur pour les **langues vivantes étrangères et régionales**.

Des webinaires d'accompagnement à la mise en œuvre des programmes 2025 vous seront de nouveau proposés (l'information vous parviendra par le biais de vos établissements et des listes de diffusion).

À l'occasion de la publication de ces programmes, les pages Eduscol suivantes ont été mises à jour avec de nouvelles ressources :

- [Le portail disciplinaire Eduscol pour les langues vivantes étrangères et régionales](#), avec une nouvelle structuration et de nouvelles entrées. Vous y retrouverez également les dernières actualités des langues vivantes étrangères et régionales.
- [La page Eduscol sur les ressources d'accompagnement pour les langues vivantes étrangères et régionales aux cycles 2, 3 et 4](#), avec un renouvellement des ressources et des entrées spécifiques pour le collège et l'école élémentaire. Les nouveaux programmes de LVE pour le collège et leur calendrier de mise en œuvre sont disponibles sur cette page.
- [La page Eduscol sur les ressources d'accompagnement pour les langues vivantes étrangères au lycée](#)

L'entraînement et l'évaluation des progrès et des acquis des élèves en LVER

La lettre de rentrée 2025 et [note de service du 25 août 2025](#) relative au projet d'évaluation en LGT précisent l'évolution des modalités d'évaluation, tant au collège qu'au lycée.

Au collège, la [circulaire de rentrée](#) publiée le 3 juillet 2025 introduit un nouveau mode de calcul pour l'obtention du DNB : « *le contrôle continu de la classe de 3e, fondé sur les moyennes annuelles dans toutes les disciplines, comptera pour 40 % de la note finale de l'examen, et les notes des épreuves terminales pour 60 %* ». Tous les enseignements obligatoires auront le même coefficient et la réussite à l'examen nécessitera une moyenne finale d'au moins 10/20.

Cette évolution invite les équipes de langues vivantes à poursuivre et approfondir leur réflexion collective sur les pratiques d'évaluation en lien avec les attendus de fin d'année inscrits dans les nouveaux programmes. Elle les encourage également à examiner comment l'évaluation éclaire et soutient les parcours d'apprentissage des élèves tout au long du cycle.

Au lycée, la note de service du 25 août 2025 précise les contours du projet d'évaluation organisant le contrôle continu des candidats dits « scolaires ». Elle distingue : « (1) *les évaluations à coefficient zéro, non intégrées à la moyenne périodique, comme les évaluations diagnostiques ou certaines évaluations formatives ; (2) les évaluations à coefficient intermédiaire, formatives ou sommatives, qui marquent des étapes significatives dans l'acquisition des apprentissages ; et (3) les évaluations à fort coefficient, correspondant aux évaluations sommatives périodiques (fin de trimestre ou de semestre, par exemple).* » Cette typologie appelle une clarification partagée au sein des équipes afin de donner à chaque type d'évaluation son rôle et sa fonction dans le processus formatif.

Les IA-IPR de langues vivantes souhaitent rappeler que la réflexion sur l'évaluation ne peut se réduire à une question de procédures ou de répartition de coefficients. Elle doit avant tout s'articuler à une réflexion plus large sur la construction des apprentissages : quels savoirs et quelles compétences sont visés ? Quelles stratégies les élèves doivent-ils progressivement maîtriser jusqu'à pouvoir les mobiliser de manière autonome ? Quels gestes professionnels permettent de susciter leur engagement actif dans des tâches signifiantes et de développer leur capacité à prendre du recul sur leurs apprentissages ?

En ce sens, entraînement et évaluation ne s'opposent pas : ils forment un couple indissociable. Pensés conjointement, ils se nourrissent mutuellement et placent l'évaluation non comme une fin en soi, mais comme un levier au service des progrès des élèves et de la réussite de tous. En définitive, l'évaluation ne constitue pas l'aboutissement du travail des élèves mais l'un des moyens privilégiés de leur permettre d'apprendre, de comprendre et de s'approprier durablement les savoirs.

Le test de positionnement EVALANG 2026

Cette année encore notre académie note des progrès dans les résultats au test de positionnement Ev@lang. Les **résultats globaux 2026 sont en progrès de 0,7 points** par rapport à la session 2025.

Ainsi, **57,8% des élèves** (hors 3^{ème} prépa-métiers) **maitrisent au moins le niveau A2 attendu en fin de cycle 4 (donnée 2025 : 57,1%)**, soit +1,6 points par rapport à 2024.

Depuis la mise en œuvre du test de positionnement Ev@lang à la rentrée 2021, notre académie a progressé de **+ 4,3 points (données 2021 : 53,5%)**.

Sur cette session, plus précisément :

- **62,3%** des élèves de 3^{ème} (hors 3^{ème} prépa-métiers) maitrisent au moins le niveau A2 en fin de cycle 4 en compréhension de l'écrit
Donnée 2025 : 61,9% → + 0,4 pts
- **58%** des élèves de 3^{ème} (hors 3^{ème} prépa-métiers) maitrisent au moins le niveau A2 en fin de cycle 4 en compréhension de l'oral
Donnée 2025 : 58,1% → - 0,1 pts
- **54%** des élèves de 3^{ème} (hors 3^{ème} prépa-métiers) maitrisent au moins le niveau A2 en fin de cycle 4 en grammaire et lexique
Donnée 2025 : 52,4% → + 1,6 pts

Chaque **établissement** a reçu en fin d'année scolaire la **fiche d'analyse** de ses propres résultats : nous vous invitons ainsi à en prendre connaissance, afin d'**identifier les points forts et les points de réflexion à engager collectivement, en équipe interlangues**.

Le test de positionnement sera reconduit cette année scolaire. Le calendrier national est en attente de publication.

Les BTS

La **rénovation de certaines spécialités de BTS se poursuit**. **Tous les enseignants de BTS sont invités à vérifier le référentiel de leur spécialité**.

Nous rappelons que les modalités d'évaluation (Contrôle en Cours de Formation et épreuves ponctuelles) ainsi que les contenus d'enseignement sont définis dans ces référentiels ainsi que dans [l'arrêté du 24 août 2026](#) pour les **spécialités industrielles, sanitaires et sociales du brevet de technicien supérieur relatives aux compétences et connaissances associées des enseignements obligatoire et facultatif de langue vivante et à leurs conditions d'évaluation**.

La mutualisation nationale des supports (industriels et tertiaires) via la BNSLV, en place depuis 2025 pour les épreuves ponctuelles orales obligatoires, se poursuit. Les documents seront partiellement renouvelés pour la session 2026. Ils devront être utilisés par tous les examinateurs de ces épreuves lorsqu'elles le nécessitent.

Les professeurs concepteurs de supports pour l'anglais et l'espagnol seront contactés par les IA-IPR porteuses du dossier.

Vous retrouverez toutes les informations utiles sur [EDUSCOL](#) , [la page académique BTS](#) , [le site de l'enseignement supérieur dédié](#), et la [page du SIEC](#).

Les langues vivantes régionales

Programmes des langues vivantes régionales : Lors de sa séance du 5 juin 2025, le Conseil supérieur des programmes a adopté les projets de programmes de langues vivantes étrangères et régionales pour les cycles 2 et 3. Lors de ses séances du 22 mars et du 10 avril 2025, le Conseil supérieur des programmes a adopté les projets de programmes de basque, de breton, de catalan, de corse, de créole guadeloupéen, de créole martiniquais, de créole réunionnais et d'occitan pour le collège et le lycée et de créole guyanais et de tahitien pour le collège.

[L'arrêté du 23 avril 2026, publié au Journal officiel du 8 mai 2026](#), fixe les programmes d'enseignement communs et optionnels de langues vivantes régionales pour les classes de collège et de lycée général et technologique.

Ces dispositions s'inscrivent dans le cadre du code de l'éducation et modifient les programmes applicables à certains cycles de consolidation et d'apprentissages selon le calendrier ci-dessous :

- **rentrée 2026 : classes de 6^{ème}, 5^{ème} et de seconde générale et technologique**
- rentrée 2027 : classes de 4^{ème} et de première générale et technologique
- rentrée 2028 : classes de 3^{ème} et de terminale générale et technologique

Vous pouvez consulter le texte complet de cet arrêté sur le Bulletin officiel du Ministère de l'Éducation nationale : <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo21/MENE2602909A>

Les certifications allemand / anglais / espagnol / italien

Le calendrier des épreuves orales et écrites des certifications en allemand, anglais et espagnol pour la session 2026 est indiqué dans la [note de service du 15 juillet 2025](#), publiée au BO n°31 du 21 août 2025.

Le calendrier des épreuves orales et écrites pour la session 2027 sera publié au bulletin officiel en octobre 2026.

Le cas échéant, nous reviendrons vers vous concernant la certification en italien.

Le plan de formation

L'architecture du programme académique de formation 2026-2027 est assez similaire à l'année dernière et s'inscrit dans les orientations du schéma directeur de la politique de formation continue portée par l'EAFC.

Nous attirons votre attention sur les modalités d'inscription. Vous serez régulièrement destinataires d'une lettre EAFC vous précisant les formations auxquelles vous pourrez vous inscrire. Dans les différentes langues, les propositions de formations vous seront en outre envoyées par vos inspectrices et inspecteurs via des liens sur vos messageries académiques et/ou celles de vos établissements (ou par un courrier regroupant l'ensemble des offres de chaque langue sur l'année) afin que vous puissiez vous préinscrire, en fonction de vos choix.

Nous vous encourageons à consulter régulièrement les offres de formation et aurons grand plaisir à vous y retrouver avec nos formateurs.

Le plan langues vivantes

Dans la dynamique du Plan langue issue de la circulaire de 2022, les parcours renforcés sont en place de l'école primaire au lycée (dispositifs EMILE 1^{er} degré ; dispositifs bilangues ; Langues et Cultures Européennes ; DNL ; sections européennes ; sections binationales et internationales ; Bac Français International au cycle terminal).

Une bonne connaissance des possibilités de parcours linguistiques renforcés sur votre territoire est un atout pour enrichir les propositions d'orientation des élèves.

La semaine des langues

Chaque année, cet événement national permet de mettre en lumière les langues et de valoriser des projets interlangues et interculturels au sein des établissements. La **12^{ème} édition** de la Semaine des langues se tiendra au printemps prochain (les dates, ainsi que le thème retenu, vous seront confirmés ultérieurement, dans un courrier dédié). Nous invitons les équipes à prévoir de nous envoyer des captations vidéo et/ou la fiche navette descriptive de leur projet au plus tard dès la fin de la semaine suivant cet événement. Un **webinaire** en lien avec le thème vous sera de nouveau proposé durant cette semaine. N'hésitez pas à nous faire connaître dès que possible les dispositifs envisagés dans vos établissements.

Vous trouverez la synthèse de l'édition nationale 2025 sur la [page EDUSCOL dédiée](#). Les projets locaux sont visibles sur notre [digipad 2026](#)

Les Assistants de Langue Vivante Etrangère (ALVE)

Pour l'année scolaire 2026-2027, l'académie de Bordeaux accueillera **239 assistants de langue vivante étrangère** qui interviendront dans les écoles, collèges et lycées publics.

Le jeudi 1^{er} octobre 2026, date du premier jour de leur contrat, ils participeront à un **webinaire** destiné à leur transmettre les premiers repères utiles à leur prise de fonction, puis seront réunis par département d'affectation **le mercredi 7 octobre 2026** pour une **journée d'accueil et de formation**.

Il est rappelé que tout établissement souhaitant accueillir un ALVE en 2027-2028, **y compris pour une quotité à temps partiel**, devra saisir une **demande sur la plateforme nationale ADELE dès janvier 2027**. Pour toute question administrative, vous pouvez contacter Morgane Taguet, gestionnaire au rectorat : morgane.taguet@ac-bordeaux.fr.

Suite au départ en retraite de notre collègue Sue Galand, Raphaël Labbé assure la coordination académique du dossier des ALVE : raphael.labbe@ac-bordeaux.fr. Pour plus d'informations : [Page EDUSCOL - programme d'assistants de LVE](#)

Allemand : Frédéric CHABOCHE (voie professionnelle), Laetitia HERRAULT

Anglais : Isabelle BARBIER, Alix DELCROIX, Mark FITZPATRICK, Valérie NOUASRIA, Pierre POTTEZ (voie professionnelle), Hélène ROCHARD

Arabe : Dounia ZEBIB, en résidence dans l'académie de Paris

Basque : Marie DELPECH

Chinois : Wenying YIN

Espagnol : Elsa BANCEL (voie professionnelle, en résidence dans l'académie de Toulouse), Sylvie BAUDEQUIN, Linda DUPUY, Nicolas GODBERT

Hébreu : Naomi FINK, en résidence dans l'académie de Versailles

Italien : Raphael LABBE

Japonais : Vincent RAMIRO, en résidence dans l'académie de Paris

Occitan : Martial PEYROUNY

Portugais : Fernando AMORIM, en résidence dans l'académie de Versailles

Russe : Christian LAFONT, en résidence dans l'académie de Paris

LV dans la voie professionnelle : un document spécifique est adressé aux professeurs de lycées professionnels par les IEN-EG langues vivantes-lettres.

LVR : un document spécifique est adressé aux professeurs de langues vivantes régionales par les IA-IPR de langues vivantes régionales.